



Question écrite N° **3063**

Parking souterrain de Strate J ! Quelle stratégie de valorisation ?

Voilà bientôt deux ans que le nouveau campus de formation tertiaire Jura, plus communément appelé Strate J, a été inauguré.

La nécessité et l'utilité d'une telle infrastructure ne sont plus à démontrer et l'on peut être fier de disposer d'un tel outil de formation dans le Jura.

Après deux ans d'utilisation on peut penser que chaque utilisateur a trouvé ses marques et utilise au mieux ces locaux dans les meilleures conditions.

Plusieurs salles peuvent être louées par des utilisateurs extérieurs à Strate J. En plus des 4 salles de réunion, un auditorium de 180 places est disponible pour des conférences ou colloques.

Nous devrions également nous réjouir d'avoir à disposition un parking souterrain d'une contenance de 95 places permettant aux locataires du campus d'accéder facilement au bâtiment.

Il n'en est pas de même pour les utilisateurs des salles louées, ou auditorium, qui sont priés d'utiliser les parkings situés à proximité (Jardinerie, Halle des expositions).

Connaissant les difficultés de parcage dans le secteur de la gare et les tarifs pratiqués, nous nous interrogeons sur cette pratique, ce d'autant plus que le parking est loin d'être utilisé dans sa pleine mesure.

En effet le nombre important de places vacantes nous interpelle, celles-ci pourraient être mieux occupées, par exemple louées à des utilisateurs externes.

L'ouverture, contre rémunération, au public le samedi ou certains soirs serait également une option pour faciliter l'accès aux commerces et restaurants.

Nous pensons que des possibilités d'amélioration existent en tenant compte de l'expérience de 2 années d'utilisation sans prêter les usagers principaux et prioritaires.

Nous demandons donc au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. **Qui assure la gestion du parking.**
2. **Quelle est la répartition des places à disposition pour les locataires.**
3. **Combien de places sont effectivement louées et occupées.**
4. **Quel est le tarif de location appliqué.**
5. **Comme suggéré, l'accès le samedi, le soir à d'autres utilisateurs ou lors de location de salle a-t-il été envisagé.**

D'avance nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 05 septembre 2018

Au nom du groupe PLR

Stéphane Brosy